

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU PROGRAMME
DE MASTER GÉNIE CIVIL DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE
GÉNIES (ESGE-SA)**

Équipe d'évaluation :

-Prof. Ibrahima Khalil CISSÉ, Président

-Prof. Mababa DIAGNE, membre

-Ing. Abdoulaye SÉNE, membre

Signature

Pour l'Équipe, le Président

Juin 2021

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	3
1. Présentation de l'École.....	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....	3
3. Description de la visite sur le terrain.....	4
3.1. Organisation et déroulement de la visite.....	4
3.2. Appréciation de la visite sur site.....	5
4. Appréciation du programme aux regards des standards du référentiel.....	5
5. Points forts de l'École.....	15
6. Points faibles de l'École.....	15
7. Appréciations générales sur le programme.....	16
8. Recommandations à l'École.....	16
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup.....	16
10. Proposition d'avis.....	16

Introduction

L'École Supérieure de Génies (ESGE) a été autorisée à dispenser ses formations le 23 mars 2004 sous l'agrément N°002/AG/ME/DES du Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Après quelques années de fonctionnement, l'École a demandé en juillet 2015 un agrément définitif conformément aux dispositions du décret n°2011-1030 du 25 juillet 2011 portant statut des établissements privés d'enseignement supérieur.

Par décision N° 000073/MESRI/ANAQ-Sup/SE/RAF du 16 juin 2021, l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup) a mandaté une équipe d'experts afin de procéder à l'évaluation du programme de formation en Master de Génie civil de l'ESGE-SA. L'équipe est composée du Professeur Ibrahima Khalil CISSÉ (Président), du Professeur Mababa DIAGNE et de Monsieur Abdoulaye SÈNE, ingénieur en Génie civil.

Ce présent rapport est établi par l'équipe d'évaluateurs externes conformément au format de présentation recommandé par l'ANAQ-Sup.

1. Présentation de l'École

L'ESGE est un établissement privé d'enseignement supérieur bénéficiant, depuis mars 2004 d'une Autorisation d'ouverture et de l'agrément définitif N° 000975/MESR/DGES/DESP/DSQ du 13 août 2014 sous l'appellation École Supérieure de Génies (ESGE). L'établissement a fait l'objet d'une reconnaissance institutionnelle par l'ANAQ-Sup. Cette dernière a été le fondement de l'attribution de l'agrément définitif annexé au rapport d'auto-évaluation.

Son siège social au moment de la visite est à Dakar, sis à Sacré cœur 3 extension N° 10420-10421, Cimetière Saint Lazare.

L'École prépare les étudiants aux diplômes de Master qui fait l'objet de la présente évaluation, celui de la licence ayant fait l'objet d'ouverture est référencée N° 001638/MESR/DGES/DESP date du 04 novembre 2015.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation a été préparé suivant le référentiel d'évaluation institutionnelle de l'ANAQ-Sup. Il comporte cent cinquante-sept (157) pages dont cent vingt (120) d'annexes. Tous les standards ont été renseignés. Le rapport est donc complet et informatif. Tous les éléments de preuve annoncés dans le rapport ont été mis à disposition des

évaluateurs soit pendant soit après demande expresse. Il donne l'historique du programme, les objectifs généraux et spécifiques, l'organisation des études et le programme pédagogique avec les conditions d'admission et les conditions de poursuite des études.

Le rapport a aussi renseigné le niveau de satisfaction des standards qui sont atteints ou non.

Il est à signaler que la liste des enseignants permanents de la formation évaluée n'est pas fournie et cela s'explique par leur faible taux de permanents qui se justifie par la vocation de l'école et la nature de la formation qui est un master professionnel.

Le rapport d'auto-évaluation comprend 25 pages et 3 annexes (Comité de Pilotage, Maquette pédagogique et liste des étudiants sortis). Il a répondu aux six champs d'évaluation du référentiel d'évaluation de programme de l'ANAQ-Sup.

Pour chaque champ, le rédacteur a répondu à l'ensemble des standards en donnant des éléments de preuve à l'appui. Il a essayé de répondre aussi à tous les critères des standards énoncés en mettant l'accent de manière globale sur les forces et les faiblesses rencontrées après avoir renseigné l'ensemble des six champs. Le rapport contient également des remarques et recommandations sur beaucoup de standards.

Le rapport a aussi renseigné le niveau de satisfaction des standards qui sont atteints ou non.

3. Description de la visite sur le terrain

3.1.Organisation et déroulement de la visite

La visite s'est déroulée dans de bonnes conditions. En effet, l'équipe de direction et les membres du personnel de l'école ont fait montre d'une entière disponibilité à l'endroit des experts évaluateurs.

Conformément à l'agenda prescrit par l'ANAQ-sup, la visite a débuté par un entretien avec l'équipe de direction.

L'équipe d'experts a démarré sa visite à 08h 50 min environ. Monsieur Cheikh SARR, Président du Conseil d'Administration et qui fait office de Directeur en l'absence du Dr Papa Aly SOW dit Amadou empêché a présenté l'équipe d'Experts- évaluateurs de l'ANAQ-Sup à ses collaborateurs et collègues qui interviennent à l'ESGE (Directeur des études, Responsable du Programme, Enseignants, Personnel Administratif Technique et de Service).

Le travail a débuté sous la Présidence du Professeur Ibrahima Khalil CISSÉ qui a rappelé l'agenda de la journée, le programme de travail de la journée, les objectifs de la mission assignée aux experts de l'ANAQ-Sup, les attentes des uns et des autres et le parcours que subira le rapport des experts.

Après la présentation de tous les acteurs, le Directeur des études, responsable du programme a déroulé une présentation suivie de questions réponses. Ensuite l'équipe s'est entretenue respectivement avec des représentants des enseignants (avant la pause déjeuner à 14h30 min) des Personnels Administratifs, Techniques et de Service (PATS) et des Etudiants.

L'après-midi a été consacrée à la visite guidée des locaux de l'école et à une synthèse orale des activités de la journée, faite par le Président de l'équipe d'experts.

3.2. Appréciation de la visite sur site

La visite s'est déroulée dans une très bonne ambiance sans aucune difficulté. La Direction de l'école n'a ménagé aucun effort pour un franc succès de la mission des experts de l'ANAQ-Sup. La leçon apprise pendant cette mission d'évaluation est que le personnel de cette école travaille dans une parfaite harmonie pour mener à bien le travail de formation dévolue à cette structure de formation de professionnels de techniciens du bâtiment.

4.Appréciation du programme aux regards des standards du référentiel

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé

L'ESGE a introduit le programme d'études en Génie civil dans ses propositions de formation et depuis lors il est présenté régulièrement aux étudiants. Depuis 2012, les programmes de l'ESGE sont sous le format du système LMD. Ainsi, l'ESGE a formé sous ce format trois promotions et une quatrième promotion est en cours de formation. Ceci est attesté par les attestations fournies et les listes des étudiants diplômés

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

L'ESGE - SA a conçu des programmes de formation ouverts et flexibles sur des domaines aussi stratégiques que le génie civil afin de répondre aux besoins de ses pensionnaires dans un contexte mondial marqué par l'économie de la connaissance et la mobilité internationale des

acteurs ainsi que la promotion de l'esprit d'entreprise.

L'ESGE - SA travaille à contribuer à la formation et à la qualification des ressources humaines particulièrement pour le Sénégal et l'Afrique. Avec un peu plus de dix ans d'existence au service de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur, ESGE - SA, a formé plusieurs centaines de diplômés sénégalais et africains dans ses différentes filières. C'est dans ce contexte que le master génie civil a été conçu.

Le programme d'étude et de formation est en parfaite adéquation avec la mission de l'ESGE.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Les professionnels sont impliqués dans la formation en qualité de formateurs. Des visites sont souvent faites par les responsables de la formation auprès des entreprises pour échanger et partager sur les programmes.

En outre un Bureau d'Insertion a été mis en place aux fins d'établir de manière formelle de nouveaux contacts et de maintenir ceux existants.

L'établissement a noué des relations soutenues avec certaines entreprises et a signé des partenariats avec d'autres. Par cette voie, entre autres, des postes de stage sont trouvés au bénéfice des étudiants.

Il faut souligner qu'à ce niveau de formation, le problème de stage ne se pose pas de manière cruciale du fait que la plupart des étudiants sont en poste dans les entreprises puisqu'il s'agit de cours du soir.

Par ailleurs, nos étudiants professionnels aident le BIRE à nouer des contacts avec leurs structures.

Ainsi le programme s'efforce de maintenir les liens avec le milieu professionnel à travers des enseignants issus du milieu professionnel, de ses étudiants issus pour beaucoup également du milieu professionnel et de son bureau d'insertion et relation avec les entreprises.

Cependant les suggestions suffisantes sont faites ; il s'agit de :

- formaliser systématiquement tous les partenariats avec le monde professionnel ;
- renforcer la visibilité de l'ESGE.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

Les responsabilités, compétences et processus décisionnels sont établis et communiqués aux ayants droit. À cet effet, des fiches de postes sont établies pour les membres de l'administration et des contrats de prestation de service pour les enseignants. Des notes de service ordonnent la délégation des pouvoirs en particulier pour la délivrance et la signature de certains documents (attestation, relevé de notes, etc).

Le Personnel d'Enseignement contribue activement à la conception, au développement et à l'assurance qualité du programme d'études.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le personnel enseignant participe à la mise en œuvre du programme sur la base du contrat de vacation qui le lie à l'institution. Le corps professoral a participé à l'élaboration du programme et il est également présent lors des conseils pédagogiques.

Le Personnel d'Enseignement contribue activement à la conception, au développement et à l'assurance qualité du programme d'études. La plupart étant des professionnels, ils ont largement contribué au processus décisionnel. Cependant, il n'y a pas de personnel de Recherche (au sens CAMES), cela n'étant pas la vocation de la formation qui est professionnelle et non académique.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Pour assurer la qualité du programme d'étude, il a été mis en place :

- la Cellule Qualité (communément appelée CeQua) ;
- un comité scientifique ;
- la direction des études responsable de tous les aspects pédagogiques ;

- un conseil pédagogique ;

- l'organisation des enquête-sondages auprès des étudiants et auprès des entreprises.

Cependant, même si le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité, grâce à la mise en place d'une cellule qualité (appelée CeQua) réelle, d'autres éléments de preuve (Fiches ou rapport d'évaluation, PV de réunion d'exploitation du rapport etc.) devraient être produits. Le dispositif mis en œuvre pour assurer la qualité du programme d'études devrait être matérialisé par :

- la signature d'une charte de bonne conduite par les étudiants au moment de l'inscription ;
- le règlement intérieur (fixant les conditions d'organisation des contrôles de connaissances et examens).

Les éléments de preuve suivants devraient être produits :

- la charte de bonne conduite ;
- le règlement intérieur de l'ESGE ;
- le règlement d'assiduité de l'ESGE ;
- la note de service portant création de la commission assurance qualité.

L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas encore systématique ou n'a pas fait l'objet d'élément de preuve.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Le programme d'étude dispose en effet de maquette structurée ; cependant elle n'est pas établie aux normes et objectifs du système LMD. Elle comporte des unités d'enseignement (UE), qui pour chacune repose sur des plans de cours contenus dans les syllabus. Ces UE doivent être revues en termes de choix des codes, de la répartition entre Cours Magistraux (CM), Travaux Dirigés, Travaux Pratiques (TD/TP) et Travail Personnel de l'Etudiant (TPE).

Les ratios TPE/Volume total horaire doivent être compris entre 30 et 50% alors que dans beaucoup de cas, ce rapport dépasse le seuil maximal. Contrairement à ce qui est dit dans le rapport, le travail personnel de l'étudiant ne représente pas le 1/3 du total. Par conséquent les maquettes doivent être structurées, établies suivant les normes et objectifs établis du LMD.

Appréciation globale sur le standard: NON ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation

Les thèmes abordés dans le cadre de ce programme concernent les matières de spécialité en génie civil et les humanités (anglais, droit, gestion, démarche qualité...). Même une formation en conduite automobile est proposée aux étudiants.

Certaines UE dispensées durant la formation vont dans le sens de la préparation au marché du travail ; il s'agit entre autres de l'introduction à la législation qui leur donne un aperçu sur les règles régissant le monde du travail et les possibilités pour la création de structure en cas d'auto-emploi ; il y a également la gestion des projets ainsi que l'anglais technique, autant d'outils nécessaires dans le marché du travail.

Le curriculum comporte des stages. C'est un aspect sur lequel, l'institution fait de manière générale beaucoup d'efforts et justifie la mise en place d'un bureau chargé de l'insertion et relation avec les entreprises. Les méthodes d'enseignement employées sont :

- les méthodes « expositives » pour les cours magistraux,
- les méthodes démonstratives pour les travaux pratiques et les travaux dirigés,
- les méthodes de découvertes pour les projets, visites de chantiers et stages,
- des méthodes participatives (discussions par petits groupes) pour harmoniser le niveau de la classe.

Le stage de maîtrise doit être obligatoire et figurer sur la maquette de formation.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Le règlement d'admission et des examens et évaluations donne une bonne visibilité sur les conditions d'obtention des diplômes. Les conditions d'obtention des attestations et de validation des crédits sont réglementées et publiées, notamment sur le site de l'établissement.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

La progression des étudiants est régulièrement suivie au travers des évaluations, mais aussi des conseils pédagogiques et des délibérations durant lesquels sont analysés les résultats des étudiants sous la supervision du CD et du DE.

Depuis environ dix ans, le programme ne cesse d'évoluer afin de renforcer les compétences des étudiants et de tenir compte des besoins du milieu professionnel, c'est ainsi que la maquette a été plusieurs fois revisitée afin de l'améliorer. Cependant, les maquettes doivent comporter les numéros des versions révisées pour informations. Des séances de rattrapage sont organisées pour donner une seconde chance aux étudiants ayant des difficultés. Les PV de délibération indiquent les taux de réussite qui de manière générale sont satisfaisants. Les professeurs sont disponibles pour répondre aux besoins des étudiants.

Cependant, on peut déplorer l'inexistence de charte d'encadrement et suggérer le renforcement du BIRE.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01: L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

L'École Supérieure de Génies (ESGE - SA) dispose d'un corps professoral composé de peu d'universitaires, de beaucoup de professionnels. L'essentiel de ce corps enseignant a une expérience d'une dizaine d'années au moins. Ils sont généralement recrutés sur base de leur CV qui nous permet d'apprécier leur expérience d'enseignement.

Les enseignants ont pour l'essentiel au moins un master ou le diplôme d'ingénieur. Ils sont tous spécialisés dans le domaine et les thèmes dans lesquels ils enseignent.

Ce corps professoral a signé avec l'établissement un contrat annuel de prestation d'enseignement. Il ressort des échanges avec le corps professoral que c'est un contrat moral qui est à la base de leur fidélité avec la structure. Le nombre d'enseignants permanents est cependant peu élevé pour les raisons sus mentionnées d'une part et d'autre part par la volonté

de certains enseignants de garder une autonomie leur permettant de faire des prestations dans d'autres structures de formation de la place et enfin le statut de certains professionnels qui ne peuvent pas concilier les deux statuts.

Les enseignants proviennent des universités publiques, des instituts et des entreprises. Tous ont une expérience avérée. Pour fidéliser le corps professoral, la direction de l'école s'évertue à:

- motiver les enseignants,
- augmenter le nombre d'enseignants permanents.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Les maquettes du programme font apparaître clairement les volumes horaires et ainsi est déterminé le nombre d'heures alloué au PER.

Le nombre d'heures effectivement consacré par le PER à l'enseignement est mis en exergue par les emplois du temps et les cahiers de textes. La recherche n'est pas concernée.

Les activités d'enseignement sont effectivement réparties en enseignement général, cours fondamentaux et cours de spécialité. Certains membres du corps professoral interviennent dans la gestion administrative et pédagogique de l'école en qualité de chef de département et de Directeur des études.

Il n'y a pas de charges administratives, de recherche et d'expertise définies pour les enseignants contractuels, cela n'étant pas la vocation de l'ESGE ne figure pas dans les contrats de prestations signés.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 4.03: La mobilité du PER est possible.

Le PER est composé essentiellement de nationaux, cependant tout étranger de la spécialité devrait facilement s'y retrouver, d'autant que le programme essaie dans la mesure du possible de s'internationaliser. La majorité des enseignants de ESGE - SA sont des vacataires Il n'existe pas à l'heure actuelle, dans le cadre d'un partenariat formel entre universités, un programme spécifique de mobilité pour les PER.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les conditions d'admission dans le programme sont contenues dans le règlement intérieur et les conditions d'admission de l'établissement, sur les fiches de renseignement et le site de l'école. Elles sont basées sur :

- l'obtention de la licence ou tout autre diplôme admis en équivalence pour l'accès en M1,
- la validation des crédits (au moins 42/60) du M1 pour l'accès en M2 ou l'obtention du DIC 2, DIT ou tout diplôme équivalent pour l'accès en M2.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Au niveau de l'établissement, l'approche genre commence à s'installer au niveau de la population estudiantine où le taux de fille commence à croître contrairement à la situation au démarrage. Il convient de noter qu'aucune discrimination positive n'est accordée autant au moment de l'inscription, de l'organisation que du déroulement de la formation y compris pour les évaluations et apprentissage. Cela étant, il s'agit à la décharge de l'ESGE et des établissements similaires que c'est une question de culture et de tradition qui fait penser que ces formations sont l'apanage des hommes ; ainsi, l'égalité des chances est préservée, même si les candidatures féminines sont encouragées à travers des journées portes ouvertes et même à travers des campagnes de communications au niveau national par la politique de l'Etat du Sénégal. A l'ESGE il est créé un environnement adéquat (Toilettes filles et garçons séparées). Les discussions que nous avons eues avec les représentants des étudiants révèlent un intérêt grandissant des filles au métier. Donc, il n'y a aucune discrimination liée au genre dans le processus de sélection des étudiants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Le caractère international du programme permet des échanges d'étudiant(e)s avec d'autres institutions universitaires, ce qui facilite la mobilité nationale et internationale. Il faut souligner que certains de nos étudiants ont pu s'inscrire dans d'autres écoles. Cependant c'est

surtout avec les pays étrangers et cette mobilité n'est pas formalisée à travers des conventions même si d'autres étudiants en provenance d'institutions étrangères ont pu terminer leur formation à l'ESGE établissement. Avec les institutions de formation locales cette mobilité existe même si encore une fois, elle n'est pas formalisée. C'est un volet à prospecter et à mettre en œuvre de manière formelle.

Le sens de la mobilité dans le système LMD n'est pas compris car le constat de l'école n'est pas une mobilité.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 5.04: Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

L'encadrement des étudiants est fait de manière assez adéquat en termes de ressources humaines disponibles. Cet encadrement est assuré au niveau pédagogique par un chef de département qui coordonne en relation avec le Directeur des Etudes, une équipe d'enseignants. Pour la rédaction des mémoires, les étudiants bénéficient de l'encadrement des enseignants. Un secrétariat, pour les aspects administratifs et financiers, est mis à leur disposition.

Par ailleurs, des séries de consultations sont parfois organisées auprès des étudiants.

Les étudiants peuvent prendre conseils sur leurs études auprès du Directeur des Etudes, du chef de département et des autres enseignants selon leur domaine de compétence. Sur les autres aspects, il leur est loisible de s'adresser au secrétariat qui en cas de besoin peut les orienter vers le Directeur Général.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05: Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Le programme est intégré dans le système d'ensemble de l'institution qui a mis en place un bureau d'insertion et de contact avec les entreprises. Ce Bureau établit la liste des employeurs potentiels et leurs contacts, ainsi que diverses informations sur les mécanismes d'insertion.

L'école a élaboré une liste de ses diplômés, cependant elle ne détient pas toutes les données les concernant et pour certains le contact est perdu ou s'obtient via d'autres étudiants. Cette situation devrait pouvoir être amélioré.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01: Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

L'Ecole Supérieure de Génies (ESGE - SA) a changé d'adresse en quittant Liberté 5 (ESGE 1) pour améliorer les conditions infrastructurelles et venir sur un site à Sacré Coeur 3 extension (VDN, ESGE 2), permettant d'avoir un nombre plus important de salles de classe, de laboratoires et de bureaux pour le personnel administratif et technique.

L'ensemble est composé de:

- 6 salles de cours pouvant accueillir entre 15 et 60 étudiants,
- 2 salles d'informatique (1 salle à ESGE1 et 1 salle à ESGE 2),
- 4 laboratoires spécialisés (laboratoire d'Électronique, laboratoire d'Informatique industrielle et d'Automatisme, laboratoire d'Electroboilage froid et climatisation- de mécanique) à ESGE 2,
- 1 salle des professeurs à ESGE 2,
- 1 bibliothèque presque non fournie à ESGE 2,
- 3 bureaux à ESGE 1 et 5 bureaux à ESGE 2.

Il n'existe pas de laboratoires dédiés au génie Civil. Conscient de ce constat, l'ESGE-SA a noué des partenariats avec d'autres instituts comme le G15 ou l'UFR-SI de l'université de Thiès.

Malheureusement les équipements propres à l'ESGE sont inexistantes et les étudiants affirment n'avoir pas effectué des TP en génie Civil. Les salles de classe sont certes aux normes mais la bibliothèque est mal fournie en ouvrages de génie civil.

L'établissement dispose donc de locaux pour les enseignements. Cependant il faut équiper des laboratoires en matériels adéquats de génie civil pour une autonomie et pour effectivité des travaux pratiques.

Malheureusement les équipements propres à l'ESGE sont inexistantes et les étudiants affirment n'avoir pas effectué des TP en génie Civil. Les salles de classe sont certes aux normes mais la bibliothèque est mal fournie en ouvrages de génie civil.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

5. Points forts de l'École

Nous avons noté les points suivants :

- Une cohésion de groupe (PER, TPATS et Etudiants) pour une bonne qualité de service
- Un suivi et un contact avec les alumni,
- Un Programme adapté au besoin du secteur,
- Une bonne implication des professionnels,
- Des sortants aptes pour le marché du travail,
- Une disponibilité et dynamisme de l'administration,
- L'existence de la CeQua fonctionnelle,
- Le caractère intégrateur et sous régional de l'école qui compte 19 nationalités,
- La motivation et l'engagement du personnel PER et PATS,
- Un plan stratégique ambitieux pour la période 2015-2025,
- La satisfaction des étudiants,
- La cohérence de l'offre de formation avec les termes de l'agrément provisoire reçu du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche,
- L'existence d'un Bureau d'Insertion et de relation avec les entreprises (BIRE).

6. Points faibles de l'École

On pourrait énumérer les points faibles suivants entre autres :

- L'absence de plan de formation du PATS,
- L'insuffisance des Travaux pratiques sur le site de l'École,
- Des déficiences en matière de production des statistiques sur l'efficacité interne et l'efficacité externe,
- L'inexistence de partenariats formels avec les institutions nationales d'enseignement supérieur et les milieux socioprofessionnels,
- Le manque d'enseignants permanents,
- L'absence de salles et d'équipements de travaux pratiques pour une structure de formation scientifique et technique,
- L'absence de salle de documentation et de lecture,
- L'absence d'aménagements et de services destinés aux personnes en situation d'handicap.

7. Appréciations générales sur le programme

L'Ecole possède des points forts et a satisfait à certains standards du référentiel. Cependant, des faiblesses importantes ont été notées au niveau de la conformité des locaux, l'absence ou l'insuffisance des équipements scientifiques, l'insuffisance des ressources documentaires et la quasi-inexistence de personnel permanent. L'établissement gagnerait à renforcer son équipement pour mieux assurer ses charges de travaux pratiques à l'école.

8. Recommandations à l'École

- Produire régulièrement les indicateurs de l'efficacité interne et externe de l'Ecole,
- Nouer des accords de partenariat formels avec les institutions d'enseignement supérieur nationales et s'affilier aux structures de gestion des ressources documentaires de ces institutions,
- faire un effort d'acquisition de locaux et d'équipements adaptés à la formation,
- Développer des stratégies pour aider les étudiants à obtenir des stages en dotant le BIRE des moyens adéquats,
- Faire un effort de recrutement d'enseignants permanents,
- Faciliter l'accès des locaux aux personnes vivant avec un handicap moteur,

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

Nous suggérons à l'ANAQ-Sup d'organiser une formation à l'intention des responsables de la cellule interne d'assurance qualité pour mieux dérouler l'auto-évaluation des programmes d'études.

10. Proposition d'avis

Au vu du rapport d'auto-évaluation du programme d'études du Master en Génie Civil et de la visite effectuée sur le site de l'ESGE de Dakar et des réponses apportées par l'équipe de direction d'une part et des éléments de preuve fournis, nous estimons que malgré les efforts fournis pour dérouler le programme, il existe un manque criard de faits qui concourent en défaveur d'une accréditation.

Par conséquent, les experts évaluateurs externes ont proposé d'un commun accord :

« NON ACCRÉDITATION »

ANNEXES

1-Équipe de Direction- Comité de pilotage

N°	PRENOMS	NOM	FONCTION
1	Cheikh	SARR	PCA/ Directeur
2	Atou	SALL	Directeur des Etudes
3	Oumar	DIOR	Responsable Pédagogique du CA
4	Mamadou	NIANE	Membre CA : Partenariat Relations extérieures
5	Benjamin	GOMIS	CAQU ESGE
6	Demba	BA	Responsable Ressources Humaines ESGE
7	Fode	NDIAYE	Responsable administratif et budgétaire

2-Personnel d'Enseignement et de Recherche (PER)

N°	PRÉNOMS	NOM	FONCTION
1	Abdoulaye	KHOUMA	Formateur
2	Ousmane	FALL	Formateur Topographie
3	Issa	NDOYE	Formateur Géol. Méca. roches
4	Gilles	KOSSO ILECKO	Formateur permanent
5	Cheikh Tidiane	DIAW	Formateur
6	Birame	SENE	Formateur
7	Maurice Sinaï	KOUE TOLO	Formateur

3- Liste de Présence (Étudiants)

N°	PRENOMS	NOM	FONCTION
1	Mouctar	DIALLO	Étudiant Génie Civil M1
2	Ndeye Amy	SENE	Etudiante
3	Sara	IBRAHIM	Etudiante
4	Issa	FOUADI	Étudiant Génie Civil M2
5	Cheikh Mbacké	MBOUP	Étudiant Génie Civil M1
6	Ndeye Mbacké	DIOP	Étudiante Génie Civil M2
7	Demba	SARR	Étudiant Génie Civil M2

4- Liste de Présence PATS (Personnel Administratif Technique et de Service)

N°	PRENOMS	NOM	FONCTION
1	Rokhaya	BADJI	Responsable Marketing communication
2	Pape Mory	GUEYE	Informaticien
3	Maodo	NIANG	Laborantin
4	Robi Fresly	MENDOU	Laborantin
5	Francis	DIATTA	Sécurité
6	Awa	SAKHO	Chargée des finances